LYNX BORÉAL

22/07/2016 - NATURE ISÈRE - Mammifères

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Vu dans de bonnes conditions, le lynx boréal ne peut être confondu. D'une hauteur de 50 à 70 cm au garrot (taille d'un chevreuil), c'est le plus grand félin d'Europe. Il est reconnaissable à sa robe rousse tachetée de noire, à sa queue courte à l'extrémité noire, à ses yeux jaune-orangé et aux favoris qui encadrent son visage. Les oreilles de certains individus sont également surmontées de petits pinceaux de poils noirs, caractéristiques de l'espèce.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

Le lynx boréal, bien que très rare en Isère, semble aujourd'hui présent dans les massifs de la Chartreuse et du Vercors. Quelques données isolées font état de sa présence dans les autres massifs du département.

ÉCOLOGIE LOCALE

Le lynx boréal convoite, en Isère, les milieux forestiers des massifs montagneux riches en ongulés. Animal au comportement solitaire et territorial, il a besoin de très vastes superficies forestières pour subvenir à ses besoins. Le lynx boréal est un carnivore non charognard se nourrissant en grande majorité de chevreuils et de chamois.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Espèce sédentaire, le lynx boréal est présent à l'année dans le département (même s'il reste extrêmement difficile à observer). La période de rut a lieu du mois de février au mois d'avril. S'ensuit alors une longue période de gestion de 10 semaines puis d'une mise bas qui a lieu entre les mois de mai et de juin.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

L'espèce étant en danger critique d'extinction dans le département, le développement d'actions favorables à sa conservation est aujourd'hui indispensable. Il est dans un premier temps important de préserver l'habitat de prédilection du lynx boréal (forêts de résineux présentes entre 700 et 1000 m d'altitude et zones de sous-bois denses) en adaptant durablement l'exploitation forestière. Les risques de mortalités routières sont également importants, il est donc nécessaire d'identifier les points de conflits routiers avec les acteurs concernés (agents des routes, naturalistes, observateurs, etc.), de lutter contre la fragmentation des ensembles forestiers ou, a minima, de créer de larges passages à faune sans zones ouvertes à traverser, végétalisée et munis d'écrans visuels et auditifs.

La préservation de l'espèce passe également par la communication et la sensibilisation du public et des différents acteurs du territoire (habitants des massifs, chasseurs, éleveurs, forestiers, accompagnateurs de montagne, touristes, etc.).

LIENS

- **Fiche espèce du lynx boréal sur l'INPN.** *(https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60612/tab/fiche)* [1]